

Dijon, le 25 MAI 2020

Réf. : CAB/FS/CD/ET/SH

 Monsieur le Premier Ministre,

Le 30 avril dernier, le Département de la Côte-d'Or a été classé en rouge sur la carte des indicateurs de l'activité épidémique présentée par le ministère des Solidarités et de la Santé.

Aujourd'hui, lundi 25 mai 2020, les conditions sont réunies pour que notre Département bascule en vert.

En effet, deux semaines après le début du déconfinement, démarré le 11 mai, les statistiques médicales reflètent une très nette amélioration de la situation pandémique, aussi bien en Côte-d'Or qu'en région Bourgogne Franche-Comté. Oui, les indicateurs sont désormais satisfaisants, tant au niveau départemental qu'au niveau régional :

- le nombre de décès dû à la Covid-19 a fortement chuté,
- le nombre de personnes hospitalisées et occupant un lit de réanimation s'est considérablement réduit,
- les tests massifs réalisés dans notre région affichent un taux de positivité de 1 %.

A ce titre, le directeur général de l'ARS de Bourgogne Franche-Comté constatait le 22 mai dernier qu'il n'y avait pas de signal de reprise de l'épidémie dans la Région. Il indiquait également que « *les indicateurs du Gouvernement utilisés à l'époque pour définir les zones sont passés dans le vert chez nous* », tout en reconnaissant qu'aucun foyer viral ne s'est installé dans notre région (cité dans *Le Bien Public* du 23 mai 2020).

Dans les écoles le recteur d'Académie constate que, les cas suspects chez les adultes comme chez les enfants sont testés le plus vite possible. Sur les 90 cas suspects signalés depuis la reprise, 62 ont été réalisés et tous sont négatifs.

Ces informations positives sur le front sanitaire se doublent d'une satisfaction sur le terrain social. Les gestes protecteurs sont bien repris par les habitants, qui réalisent les efforts qu'il faut pour respecter la distanciation physique entre chacun. Dans ces conditions, la crainte d'une deuxième vague épidémique s'éloigne.

Exp : Cabinet du Président
Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 RUE DE VARENNE
75007 PARIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'urgence est maintenant économique.

Le passage en zone verte autorisera la réouverture des parcs, des jardins et des collèges dans leur ensemble, et ainsi redonnera du souffle à la vie en société. En revanche, la reprise économique est très lente. Dans le secteur des restaurants et des bars, l'impatience grandit chez les professionnels comme chez les clients, ainsi que chez les touristes potentiels, qui seront beaucoup moins nombreux cette année en Côte-d'Or. La situation est dramatique pour de nombreuses familles et il faut qu'elles puissent reprendre leurs activités.

En conséquence, il est indispensable que toutes les activités à nouveau autorisées en zone verte à partir du 2 juin, comme les bars et les restaurants, le soient aussi en Côte-d'Or. C'est vital pour notre économie, qui repose pour une part significative sur le tourisme. Chaque année, le tourisme représente un chiffre d'affaires d'environ 900 M € pour la seule Côte-d'Or.

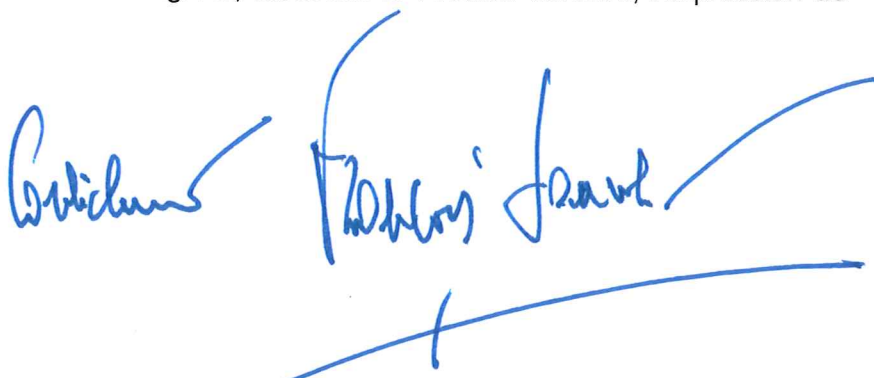
A l'heure où j'écris ces lignes, les élus de Côte-d'Or, de toutes tendances confondues, ainsi que les acteurs économiques, appellent à faire basculer dès maintenant notre Département en zone verte.

Je vous demande donc de prendre les mesures nécessaires pour débloquer cette situation et nous informer le plus tôt possible de votre décision sur le classement en vert de la Côte-d'Or, afin de créer les conditions de réussite du retour à la normale. Je rappelle que le 30 avril dernier, nous avons appris, par voie de presse, que notre Département était classé en rouge. Il est primordial de nous garantir aujourd'hui la visibilité nécessaire, afin de réussir la reprise de l'activité et éviter l'écroulement économique duquel vous nous avez alertés.

Bien entendu, ce passage en vert de la Côte-d'Or ne signifiera en rien un encouragement au relâchement. Les attroupements sont interdits et le message est toujours en vigueur. Au Département de la Côte-d'Or, nous continuerons à assumer nos responsabilités en poursuivant toutes nos missions d'information, d'alerte et de protection des populations.

Dans l'attente de connaître votre réponse,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.



François SAUVADET
Ancien Ministre